



Commission économique pour l'Afrique

Les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique: Progrès accomplis et défis à relever





Commission économique pour l'Afrique

Les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique: Progrès accomplis et défis à relever

Août 2005

© 2005. Commission économique pour l'Afrique.

Toute partie du présent rapport peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.

Coordination du projet: Adrian Gauci

Coordination de la rédaction: Cristina Müller

Équipe de rédaction: Abbe Shimeles, Workie Mitiku, Vanessa Steinmayer et Reto Thoenen

Ce rapport a été produit en tenant compte des orientations et avis donnés par Augustin Fosu, Directeur de la Division de la politique économique et sociale de la CEA. Il a considérablement bénéficié des révisions de Bartholomew Armah et Kwabia Boateng. L'équipe de rédaction tient à remercier tout particulièrement Lorna Davidson pour l'édition finale, Akwe Amosu pour sa précieuse contribution, ainsi que Seifu Dagnachew et Teshome Yohannes pour la mise en page et la production originales et efficaces du rapport.

Le rapport a été conçu par l'Équipe de communication de la CEA et imprimé par l'Unité de reproduction et de distribution des documents, à Addis-Abeba.

Photos (de gauche à droite):

Première de couverture: R. Zurba/ONUSIDA, J. Dunlop/ONUSIDA, R. Zurba/ONUSIDA et M. Crozet/OIT.

Quatrième de couverture: J. Maillard/OIT, T. Brunette/ONUSIDA et I. Getachew/UNICEF.

Table des matières

Acronymes	iv
Préface.....	v
1. Les OMD: de quoi s'agit-il et où en sommes-nous ?	1
Les OMD en tant qu'engagement international en faveur du développement humain	3
Les OMD concrétisent plusieurs initiatives nationales et internationales de développement	3
2. Quels ont été les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs ?	5
Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim	5
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous.....	6
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	8
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile	8
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	9
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.....	10
Objectif 7: Assurer un environnement durable	11
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.....	12
Pourquoi l'Afrique n'est-elle pas près d'atteindre les cibles des OMD ?	13
3. Un nouveau départ pour l'Afrique	15
«Gains rapides» et stratégies à moyen terme pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement	15
4. Conclusion.....	21
Bibliographie.....	22
Annexe: Déclaration ministérielle.....	25

Acronymes

APD:	Aide publique au développement
BAD:	Banque africaine de développement
CEA:	Commission économique pour l'Afrique
CER:	Communauté économique régionale
CNUCED:	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CVGA:	Commission sur le VIH/sida et la gouvernance en Afrique
DSRP:	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
NEPAD:	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD:	Objectif du Millénaire pour le développement
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA:	Parité de pouvoir d'achat
UA:	Union africaine

Préface

Alors que les dirigeants politiques se réunissent à New York pour le Sommet mondial de 2005, le moment ne pouvait être plus opportun pour publier ce rapport qui fait le point sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Comme le Sommet est appelé à évaluer les progrès à accomplir pour réaliser les Objectifs à l'horizon 2015, les efforts considérables que l'Afrique déploie pour ne pas être à la traîne auront une bonne place dans ce dossier.

À la CEA, nous avons étudié ces efforts de très près. Si le message global est que nous sommes à la traîne et devons, de toute urgence, trouver des stratégies nouvelles et efficaces pour aller de l'avant, il y a cependant des réussites importantes à signaler et il convient de les célébrer et d'en faire part en tant que meilleures pratiques que d'autres pays peuvent reproduire.

Ce rapport succinct présente les conclusions de notre étude et s'inspire d'autres travaux de recherche pertinents pour donner des orientations concrètes sur la façon dont les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et autres secteurs en Afrique peuvent conjuguer leurs efforts pour obtenir des progrès plus rapides.

Dans le cadre de notre étude, nous avons contribué à la définition, par l'Union africaine, d'une Position africaine commune sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et avons collaboré avec le NEPAD, dont le cadre stratégique incorpore les Objectifs. Par ailleurs, à la Conférence annuelle des ministres des finances, de la planification et du développement économique, que la CEA a organisée à Abuja en 2005, les ministres ont saisi cette occasion, en leur qualité de hauts responsables gouvernementaux, pour examiner les raisons de la lenteur des progrès accomplis et ont réaffirmé leur engagement à réaliser les Objectifs à l'horizon 2015. Leur déclaration figure en annexe au présent rapport.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent un bilan provisoire des progrès accomplis pour réaliser chaque Objectif, un examen des obstacles aux progrès, ainsi que des propositions concrètes et détaillées soumises aux États membres et à leurs citoyens. Nous formons l'espoir que le rapport sera une contribution précieuse à la réalisation d'une cause noble, vitale pour l'avenir de l'Afrique.



K.Y. Amoako
Secrétaire exécutif de la
Commission économique pour l'Afrique

I. Les OMD: de quoi s'agit-il et où en sommes-nous ?

La nécessité impérieuse de lutter contre la pauvreté dans le monde, ainsi que les possibilités offertes par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sont devenus le motif de ralliement pour un partenariat au niveau mondial et la pierre angulaire des stratégies de développement aux niveaux international et régional. Pour la première fois dans l'histoire, des acteurs venus de tous les horizons sont convenus d'une plateforme commune de priorités pour trouver des solutions aux multiples aspects de l'extrême pauvreté, à savoir la faim, le chômage, la maladie et l'absence de logement, les inégalités entre les sexes et la dégradation de l'environnement (voir le tableau 1 et la double page centrale).

Les OMD sont des objectifs quantifiables et assortis de délai, qui ont pour but de changer la vie de milliards d'êtres humains. Les gouvernements des pays tant développés qu'en développement se sont conjointement engagés à fournir les ressources nécessaires et à mettre en œuvre les politiques appropriées en vue de la réalisation des Objectifs.

Les dirigeants africains ont adopté les OMD comme un outil qui, dans le cadre de leur programme de développement général, doit servir à mettre un terme à la situation tragique dans laquelle tant d'Africains sont privés de leurs droits fondamentaux que sont la santé, l'éducation, le logement et la sécurité. Le recours aux Objectifs pour coordonner leurs stratégies de développement dans le cadre de priorités de développement plus larges leur permettra de lutter contre l'extrême pauvreté dont sont victimes leurs populations, de rendre leurs pays plus productifs et de limiter les risques de conflit.

Entre 1990 et 2002, le monde a accompli des progrès significatifs en vue de la réalisation des OMD: les revenus moyens ont augmenté de 21%; le nombre des personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté a diminué de 130 millions; l'espérance de vie est passée de 63 à 65 ans; les effectifs de l'enseignement primaire ainsi que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ont augmenté. Les progrès varient d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays.

En dépit de progrès importants accomplis dans quelques sous-régions et pays, l'Afrique est la région qui a obtenu les plus mauvais résultats. Elle a, dans l'ensemble, enregistré les progrès les plus lents et on a même assisté à des inversions de la tendance dans certains domaines clefs. En Afrique subsaharienne, le nombre des personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté (avec un dollar par jour ou moins) a augmenté, passant de 217 millions en 1990 à 290 millions en 2000, dont une majorité de femmes. On estime que l'espérance de vie des adultes a reculé, passant d'un peu plus de 50 ans à 46 ans. Compte tenu des tendances des quinze dernières années, l'Afrique subsaharienne n'atteindra pas les OMD à temps.

Tableau 1: Progrès accomplis dans la réalisation des OMD en Afrique subsaharienne - 1990-2015

	1990	2000	2015 (Cible)
OMD 1: Pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar (PPA) par jour	45	46	22
OMD 2: Pourcentage du groupe d'âge concerné qui achève un cycle complet d'études primaires	57	55	100
OMD 3a: Promouvoir l'égalité des sexes: enseignement primaire (pourcentage de filles dans les établissements scolaires)	0,82	0,87	1
OMD 3b: Promouvoir l'égalité des sexes: enseignement secondaire	0,75	0,82	1
OMD 4: Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances)	187	174	62
OMD 5: Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	920	917	230
OMD 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies: VIH/sida – En 2001, la prévalence chez les jeunes était de 13% pour les hommes et de 6% pour les femmes. Paludisme – Seuls 7 des 27 pays d'Afrique subsaharienne où l'incidence est supérieure à 5% utilisent des moustiquaires pour la prévention. Tuberculose – En 2001, la prévalence était de 350 pour 100 000 en Afrique subsaharienne.	–	–	–
OMD 7a: Pourcentage de la population ayant accès à une source d'alimentation en eau améliorée	54	58	77
OMD 7b: Pourcentage de la population ayant accès à des services d'assainissement améliorés	55*	54	77
OMD 8a: Flux d'APD (en pourcentage du revenu national brut des donateurs)	En baisse	Sont passés à 0,3% en 2003	0,7% comme convenu à Monterrey
OMD 8b: Viabilité de la dette	s.o.	Actuellement (2004) 12 pays africains ont atteint le point d'achèvement.	–

Source: CEA, 2005c.

Les OMD en tant qu'engagement international en faveur du développement humain

Entérinés par plus de 180 États Membres lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en septembre 2000, les OMD sont le constat que 60 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde est encore bien loin des idéaux de paix et de prospérité suscités par la fin du conflit mondial. Pour l'Afrique, la mise en train des Objectifs par un réseau de partenariats s'inspirant de la Déclaration du Millénaire a catalysé la relance de programmes, en veilleuse depuis longtemps, qui, appliqués ensemble, rapprocheront le continent de ses objectifs de développement.

Les OMD donnent à l'Afrique un nouvel élan pour stopper la détérioration du développement humain

Les OMD concrétisent plusieurs initiatives nationales et internationales de développement

Les huit objectifs, 18 cibles et 48 indicateurs des OMD renvoient à un certain nombre de déclarations, ainsi qu'à des initiatives régionales, nationales et internationales qui avaient déjà été formulées: le Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en 1995, la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes tenue à Beijing en 1995, la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, entre autres.

Les OMD sont loin de constituer la seule solution aux problèmes de développement d'un pays déterminé¹. Cet ensemble d'Objectifs, qui vont de l'augmentation de la scolarisation des filles à l'amélioration de la gestion environnementale, vise à relancer un développement qui tienne compte des liens entre les différents secteurs et besoins. Contrairement à la pratique ancienne des programmes de développement impulsés par les donateurs, il incombe désormais à chaque pays de définir dans les détails son cadre de développement intégré et ses stratégies de financement.

Pour l'Afrique, les OMD créent une nouvelle dynamique d'inversion de la détérioration du développement humain, très perceptible surtout depuis les grandes crises économiques des années 1980. En Afrique subsaharienne, les deux décennies qui ont précédé le passage au nouveau millénaire ont été caractérisées par la multiplication des difficultés économiques et la paupérisation des populations, sous des formes diverses: généralisation de la pauvreté, diminution de la sécurité alimentaire, conséquences funestes de l'épidémie de VIH/sida, destruction de l'environnement, montée du chômage et inversion générale des indicateurs de développement humain, en particulier en ce qui concerne l'enseignement primaire, la santé et l'accès à l'eau.

Des partenaires régionaux ont jugé que les OMD énumérés au tableau 1 constituent une «initiative louable pour faire progresser le développement humain et favoriser

Les OMD ne sont pas une solution universelle «taille unique» pour tous les pays et tous les problèmes de développement

l'intégration graduelle et effective du monde en développement, et notamment de l'Afrique, dans l'économie mondiale²». Il s'agit là d'un appui très précieux au moment où de nombreux pays reconstruisent leurs économies après des années de conflit ou édifient de nouvelles démocraties après de longues périodes de dictature militaire ou civile.

Inscrits dans les stratégies nationales de développement de nombreux pays africains, les OMD constituent également un moyen d'assurer une participation élargie des collectivités au développement, y compris à la prise de décision au niveau local. Plus que toute autre chose, ils créent les bases d'un partenariat mondial d'une envergure sans précédent, manifeste dans des programmes comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont le cadre stratégique a incorporé les Objectifs.

À condition que les partenaires de développement exploitent les ressources existantes comme il convient, la plupart des OMD peuvent être réalisés. La difficulté à résoudre est, en partie, d'assurer l'interconnexion des programmes, de sorte que lorsqu'il est question de résoudre les problèmes de l'enseignement primaire, par exemple, la stratégie globale de développement touche également à la gestion des ressources naturelles et à l'éducation sanitaire.

Exemples d'intégration des OMD dans les plans nationaux

- Au Rwanda, les OMD ont été intégrés comme cibles dans un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) intérimaire. En outre, le gouvernement et les groupes de la société civile, se servant des OMD comme point de convergence, ont examiné des questions liées au relèvement post-conflit;
- En Tanzanie, les OMD constituent un cadre de planification à long terme, le DSRP s'inscrivant dans un cycle de trois ans;
- Au Sénégal, le rapport de 2001 sur les OMD a stimulé une plus grande participation au processus des DSRP au niveau local;
- Le Zimbabwe a organisé une réunion consultative pour les parties prenantes - dont des organisations du secteur privé - avec l'appui de l'Équipe de pays des Nations Unies, dans l'objectif d'adapter les OMD aux plans national et local et de déterminer les objectifs les plus pertinents pour le pays;
- En Éthiopie, le document sur la réduction de la pauvreté et le développement durable fait référence à des programmes sectoriels de développement ayant trait aux OMD en ce qui concerne l'éducation, la santé, l'eau et les routes. La plupart des objectifs sont conformes aux OMD.

Source: Jahan (2003) et CEA à partir de sources officielles

2. Quels ont été les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs ?

De façon générale, l'Afrique n'accomplit pas les progrès nécessaires pour réaliser les OMD à un rythme suffisamment rapide. On constate toutefois des différences marquées entre les pays et les sous-régions: ainsi, la majeure partie de l'Afrique du Nord devrait réaliser presque tous les OMD dans les délais fixés; à l'inverse, à part quelques exceptions, l'Afrique subsaharienne est à la traîne (tableau 1).

Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim

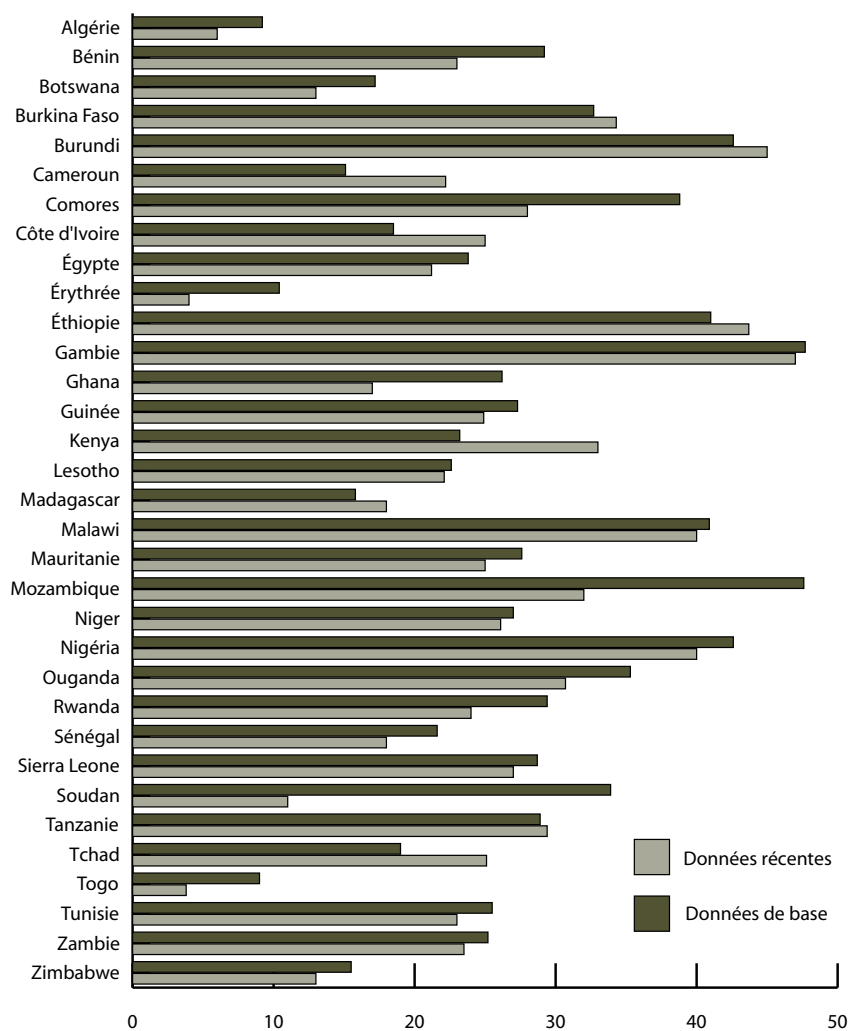
Bien que toute l'Afrique du Nord et un petit nombre d'économies subsahariennes aient le potentiel suffisant pour atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté avant 2015, la lenteur des progrès dans la majorité des pays donne à penser que l'Afrique, en tant que continent, risque de ne pas y parvenir, compte tenu des tendances actuelles.

Le nombre des pauvres en Afrique a effectivement augmenté de plus de 90 millions depuis les années 1990, alors que leur revenu moyen a baissé, ce qui montre que la répartition de la richesse au sein des pays a empiré. La proportion de personnes n'ayant pas suffisamment de nourriture n'a baissé que de 3 points de pourcentage depuis le lancement des Objectifs en 1990 et la faim prédomine encore (voir graphique 1). C'est particulièrement vrai en Afrique rurale.

Le spectre de la faim continue de hanter la majeure partie du continent africain. Cette année, la crise au Niger a une nouvelle fois appelé l'attention du monde sur la nécessité d'accroître les capacités de planification à long terme des pays africains. Pour de nombreux pays situés au sud du Sahara, où la survie de la majorité de la population dépend encore de l'agriculture de subsistance, la sécurité alimentaire est directement liée aux conditions météorologiques. Confrontés à des années consécutives de production agricole médiocre et aux crises humanitaires qui ont suivi, les gouvernements ont dû consacrer leurs ressources limitées à l'achat de rations de secours.

Malgré de lents progrès en ce qui concerne l'élimination de la faim et la réalisation d'autres cibles des OMD, 14 pays d'Afrique subsaharienne (sur 30 au niveau mondial) sont parvenus à réduire d'au moins 25% le nombre de victimes de la faim³. Ces pays avaient une économie stable et en croissance, associée à des investissements dans des politiques socioéconomiques interdépendantes.

Graphique I: Prévalence des enfants souffrant d'insuffisance pondérale (poids par rapport à l'âge), en pourcentage



Source: Banque mondiale, 2004.

Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

Le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire en Afrique a rapidement augmenté en 10 ans, passant de 50% en 1990 à 61,2% en 2000. Malgré leur importance, ces progrès sont insuffisants pour réaliser l'Objectif (tableau 2).

Tableau 2: Augmentation annuelle des taux de scolarisation nets nécessaires pour assurer l'éducation primaire pour tous et tendances historiques (en points de pourcentage)

Région	Taux de scolarisation en 2000	Taux nécessaires (2000 - 2010)	Taux observés (1991-1999)
Afrique centrale	71,00	2,86	0,03
Afrique de l'Est	53,99	4,60	0,07
Afrique du Nord	82,83	1,72	0,22
Afrique australe	75,27	2,47	0,01
Afrique de l'Ouest	44,66	5,53	0,21
Toutes les régions	61,18	3,88	0,54

Source: UNESCO, 2004.

Il est à déplorer que l'augmentation de la scolarisation ne se soit pas répercutée sur les taux de réussite. Au total, seuls 55% des enfants du continent peuvent suivre un enseignement primaire complet, contre 57% il y a 10 ans. Les autres, tout particulièrement les filles, sont la proie de la pauvreté, des rues ou des employeurs d'enfants.

L'accès à l'enseignement primaire est la première étape pour donner aux citoyens les instruments leur permettant de s'épanouir comme individus et comme membres productifs de la société. Une quinzaine de pays africains ont déjà atteint cet Objectif ou ont le potentiel de l'atteindre (voir double page centrale)⁴.

L'enseignement primaire est la première étape de l'épanouissement personnel d'un être humain

L'accélération de la croissance économique de l'Ouganda conduit à une augmentation des taux de scolarisation

L'Ouganda a multiplié par deux le taux brut de scolarisation dans le primaire entre 1996 et 1999. Cela s'est produit après l'abolition par le Président Yoweri Museveni des frais scolaires pour un maximum de quatre enfants par famille, montrant dans le même temps aux citoyens que les familles réduites étaient plus faciles à gérer.

Bien que la scolarisation ait augmenté après 1996, la réduction des coûts ne suffisait pas pour garantir que les enfants achèvent le cursus. Le Gouvernement ougandais a pu atteindre son objectif dans le domaine de l'éducation primaire parce qu'il a préalablement établi la stabilité macroéconomique et déterminé les priorités dans les dépenses sociales.

L'Ouganda a fait preuve de volonté politique en augmentant aussi rapidement la scolarisation. Comme le Ministre de l'éducation l'a fait observer, la réussite du Gouvernement était étroitement liée au fait que la nation sortait de 20 ans de guerre et d'instabilité pour atteindre l'un des taux de croissance économique les plus élevés au monde.

Source: Clemens et al., 2004.

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Compte tenu du rôle dévolu aux femmes dans les sociétés africaines traditionnelles, l'un des défis les plus intimidants pour de nombreux pays africains a été de garantir l'accès à l'éducation aux petites filles, aux jeunes filles et aux femmes. La parité au niveau de l'enseignement primaire a été réalisée, ou devrait l'être, dans la plupart des pays d'Afrique australe, notamment au Botswana, au Lesotho, à Maurice, en Namibie, au Swaziland et au Zimbabwe.

En Afrique de l'Ouest, des efforts supplémentaires sont nécessaires au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger. En général, le taux de progression entre 1990 et 2000 montre que les sous-régions de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale peuvent atteindre l'objectif avant 2015, mais pas en 2005. Le niveau actuel en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest est inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

Dans le domaine politique, davantage de femmes sont présentes dans les parlements d'Afrique. Toutefois, dans la plupart des pays, les femmes africaines sont encore nettement sous-représentées en politique, au parlement et aux niveaux les plus élevés du secteur privé et des institutions économiques. Il faut faire davantage pour que les femmes aient leur mot à dire en matière de gouvernance et de démocratie et dans la prise de décisions. La participation des femmes revêt une importance fondamentale dans la lutte contre la pauvreté.

Objectif 4: Réduire la mortalité infantile

La réduction du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans se fait très lentement. Ce taux était de 186 pour 1 000 naissances vivantes en Afrique subsaharienne en 1990 et est resté quasiment inchangé à 174 en 2002. Au contraire, en Afrique du Nord, le taux de mortalité des moins de cinq ans était de 87 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 et a sensiblement baissé pour ne plus être que de 38 en 2003.

La réussite en Afrique du Nord peut être attribuée à des stratégies ciblées de lutte contre des maladies évitables comme la polio, la variole et les parasites, qui causent la moitié des décès de moins de cinq ans. En 2003, alors que 93% des enfants d'Afrique du Nord recevaient un ensemble complet de vaccins, le chiffre pour l'Afrique subsaharienne n'était que de 61%.

Une partie du problème réside dans une mauvaise planification. Les gouvernements africains et leurs partenaires de développement continuent à ignorer le besoin de relier la santé à d'autres programmes. Ils n'investissent pas assez dans des installations pour la prestation de services de santé publique et d'éducation sanitaire de base pour les communautés. Malgré l'engagement pris récemment par les gouvernements

africains d'affecter 15% de leur budget annuel à la santé, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas parvenus à rendre gratuits les soins de santé de base.

Un autre grave problème concerne la formation et la rétention des professionnels de la santé qui quittent l'Afrique pour un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail dans d'autres continents. On estime que pour redresser la situation de la santé en Afrique, en particulier en ce qui concerne la pandémie du VIH/sida, le continent aura besoin d'un million d'agents sanitaires supplémentaires.

Objectif 5: Améliorer la santé maternelle

À l'exception de quelques pays, le taux moyen de mortalité maternelle pour l'Afrique subsaharienne est resté quasiment inchangé entre 1990 et 2000, le taux de réduction allant de 4 à 16%. En 2000, l'Afrique a enregistré un taux de 917 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, soit quasiment le même chiffre qu'en 1990. Dans certains cas, les progrès se sont inversés et dans 18 pays, le taux de mortalité maternelle a dépassé 1 000 pour 100 000 naissances vivantes.

La situation est plus encourageante en Afrique du Nord, où le taux de mortalité maternelle est inférieur à 150 pour 100 000 naissances vivantes. La plupart des naissances dans cette sous-région ont lieu en présence d'agents sanitaires professionnels, ce qui a des effets positifs sur la réduction de la mortalité maternelle et de la mortalité infantile. En Égypte, en 2002, 61% de toutes les naissances se sont produites en présence de personnel qualifié, ce qui a conduit à une réduction de 50% de tous les décès maternels en seulement huit ans. En revanche, en Afrique subsaharienne, les naissances en présence d'agents sanitaires ne représentent qu'environ 50% du total, avec toutefois des exceptions au Cap-Vert, à Maurice et au Botswana.

Autrefois considéré comme une question de santé publique, le problème de la mortalité maternelle est de plus en plus lié au statut des femmes dans la société. Le manque d'accès des femmes à la prise de décisions, à l'emploi, aux finances et à l'éducation est à la base de ce problème. La mauvaise alimentation des filles, une activité sexuelle précoce et les grossesses à l'adolescence ont toutes des conséquences. Les femmes autonomes et instruites ont tendance à se marier plus tard et à rechercher des soins néonataux et postnatals, qui sont indispensables pour réduire la mortalité maternelle et infantile⁵.

De nombreuses femmes n'ont pas les moyens de payer des soins de santé. Dans un continent où la plupart des habitants vivent encore dans des zones rurales et ont un accès limité à des cliniques ou à des hôpitaux, les partenariats communautaires sont le meilleur moyen d'améliorer les conditions sanitaires. Par exemple, on peut insister sur le statut social élevé des sages-femmes ou accoucheuses traditionnelles dans les communautés. La formation de ces spécialistes par les services de santé publique peut permettre aux femmes rurales d'Afrique de vivre des grossesses et des accouchements en toute sécurité et d'avoir accès à des informations et à des services de planification familiale.

À condition que les ressources existantes soient convenablement exploitées par les partenaires de développement, la plupart des cibles des OMD peuvent être atteintes

La Gambie sur la voie de la réduction de la mortalité maternelle grâce à une synergie des objectifs

La Gambie a concrétisé une réduction de 30% de la mortalité maternelle (de 1 050 pour 100 000 en 1990 à 730 en 2000). À ce rythme, la nation ouest-africaine pourrait atteindre cet OMD avant 2015. Du fait d'un certain écart entre les investissements de santé réalisés dans le sud du pays plus prospère et dans le nord, il reste du chemin à faire. Pour atteindre l'Objectif, la Gambie doit encore réduire les décès maternels d'au moins 60% de façon à les ramener à 262 décès pour 100 000 naissances vivantes. En outre, la réduction de moitié de la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (un indicateur de la faim) est une cible qui devrait être atteinte en 2015 si les tendances actuelles se poursuivent ou s'améliorent. Un autre objectif étroitement lié, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, est déjà atteint. Le pays a réduit le pourcentage de la population n'ayant pas d'accès à une eau salubre, de 48% en 1990 à 16% en 2000.

Source: Gouvernement gambien et PNUD, 2003.

Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Sept adultes sur 100 vivent avec le VIH/sida en Afrique. Ce taux est nettement plus élevé en Afrique australe, où les comportements sexuels, la violence familiale élevée et la toxicomanie expliquent un taux d'infection plus élevé. L'accès limité au traitement et l'absence de campagne éducative efficace pour réduire les risques d'infection sont de graves problèmes. La réticence à parler et une volonté insuffisante pour résoudre la question des relations de pouvoir entre hommes, femmes et jeunes entravent également la réponse à la pandémie. L'adoption de programmes davantage axés sur les personnes, tenant compte des normes et des pratiques en matière de comportement sexuel, pourrait contribuer à rompre le cycle de la maladie. Il est tout aussi important de traiter ceux qui sont déjà infectés⁶.

La gouvernance africaine en danger

En février 2003, devant la menace pour la gouvernance causée par la pandémie du VIH/sida, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a créé la Commission sur le VIH/sida et la gouvernance en Afrique (CVGA) au siège de la CEA. La Commission vise à doter les décideurs africains d'instruments leur permettant de traiter l'impact structurel profond du VIH/sida sur les capacités du continent à relever les défis du développement. Présidée par le Secrétaire exécutif de la CEA, K. Y. Amoako, elle se compose d'éminents spécialistes de pays africains et d'autres nations connaissant des problèmes similaires. Son rapport complet devrait être publié d'ici la fin de 2005.

Source: CEA (2004b).

Le paludisme représente encore la plus grande proportion de décès sur le continent, en particulier chez les enfants. La stratégie de lutte contre le paludisme passe notamment par la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide, qui a été multipliée par 10 depuis 2000. La lutte contre le paludisme est un problème complexe qui exige la participation des planificateurs et gestionnaires des zones urbaines trop souvent ignorés; il faut, par exemple, construire des maisons ventilées, veiller à ce que les communautés soient équipées de systèmes d'évacuation d'eau appropriés pour éviter les sites de reproduction des moustiques comme les flaques d'eau et l'eau stagnante dans les déchets, et assurer le ramassage des ordures de façon régulière et efficace.

Au moins 70% des 14 millions de malades du VIH/sida et de la tuberculose (maladies qui vont souvent ensemble) vivent en Afrique. Le nombre de nouveaux cas de tuberculose pour 100 000 habitants (sans compter les personnes séropositives) y a presque doublé entre 1990 et 2003, passant de 142 à 274. Les initiatives de prévention et de traitement se multiplient, mais on peut faire davantage pour intégrer les programmes, notamment dans le cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Objectif 7: Assurer un environnement durable

La pauvreté dans toute la région s'est traduite par la disparition des forêts et d'autres ressources écologiques précieuses. En Afrique subsaharienne, on estime que la superficie couverte par des forêts a été réduite de 29,3% en 1990 à 27,1% en 2000.

Les résultats en matière d'environnement varient dans une large mesure selon les pays, certains d'entre eux ayant obtenu des résultats fort louables. En Afrique du Nord, le taux moyen de déboisement demeure constant, il est de 1% pour la décennie. D'autres ont perdu 33% du couvert forestier, ce qui est dû pour l'essentiel aux déplacements continus de population à la suite des guerres civiles et/ou d'autres catastrophes naturelles⁷.

Ayant peu accès à des sources d'énergie de substitution peu coûteuse - les produits forestiers permettent de répondre à 60% de la demande d'énergie en Afrique - les communautés africaines continuent d'utiliser le bois de chauffe pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage. L'intensité énergétique, rapport de la consommation d'énergie au PIB, qui sert à mesurer le rendement énergétique, a diminué en Afrique entre 1992 et 2002, mais a augmenté dans l'ensemble des régions en développement. En outre, les déplacements de population à cause des guerres civiles et/ou des catastrophes naturelles ont également eu des incidences négatives sur l'environnement en Afrique.

En général, le déboisement, ainsi que la mauvaise utilisation et gestion des terres ont eu des effets dévastateurs sur le climat en Afrique, aggravant la tendance observée dans le passé, à savoir de graves sécheresses et inondations. La dégradation de l'environnement et des sols entraîne certains problèmes: réduction des rendements agricoles due à la baisse de productivité des sols, pollution, épuisement des bassins d'eau douce, réduction de la diversité biologique et perte de recettes provenant du tourisme.

Les OMD sont un point de ralliement pour les partenariats à tous les niveaux

En dépit des incidences négatives de la destruction progressive du couvert forestier et de ses incidences sur les ressources en eau, le pourcentage total de personnes ayant accès à l'eau en Afrique subsaharienne a augmenté, passant de 49 à 58% en dix ans. Dans les zones rurales, il est passé de 36 à 45%. Toutefois, tant que l'importance de la gestion des bassins d'eau ne sera pas bien reconnue, les progrès en vue de la réalisation de cet objectif ne seront pas durables. En ce qui concerne la gestion de l'eau, l'accès aux infrastructures d'assainissement de base a également légèrement progressé, passant de 32 à 36%⁸.

Par contre, sur une note plus encourageante, l'Afrique du Nord a déjà atteint la deuxième cible de l'Objectif dans les villes, en réduisant de moitié le pourcentage de la population urbaine qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable; il reste toutefois beaucoup à faire pour le monde rural. L'Afrique subsaharienne est également sur le point d'atteindre cette cible dans les zones urbaines, mais pas dans les zones rurales.

L'Afrique du Nord a également pratiquement atteint la cible qui consiste à améliorer la vie des habitants des taudis. Dans ce domaine, les pays d'Afrique subsaharienne n'atteindront probablement pas cette cible, car les taudis ont continué à y proliférer.

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Ce vaste objectif englobe la réforme du système commercial et financier mondial, l'admission en franchise et hors contingents des exportations des pays les moins avancés, l'annulation de la dette, la prise en compte des besoins particuliers, la création d'emplois, l'accès aux médicaments essentiels et le partage des nouvelles technologies, en particulier, des technologies de l'information et de la communication.

Les subventions, les tarifs douaniers et les contingents décidés par les pays développés continuent de restreindre l'accès des produits africains aux marchés et ce phénomène est aggravé par la lenteur des progrès au niveau de l'intégration régionale et par la mauvaise gouvernance en Afrique. Élément essentiel, pour alléger les contraintes qui pèsent sur l'offre, les montants de l'aide publique au développement (APD) en Afrique ont augmenté depuis 2001, passant d'un minimum de 15,3 milliards de dollars en 2000 à un nouveau maximum de 26,3 milliards en 2003⁹. À la suite du Consensus de Monterrey, ils n'ont pas été à la mesure des besoins et la qualité de l'aide ne s'est pas beaucoup améliorée¹⁰.

Le redressement des flux d'APD était essentiellement dû à l'allègement de la dette, grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PTTE) et à l'aide d'urgence. Toutefois, les programmes d'allègement de la dette n'ont pas pris en compte les pays à revenu intermédiaire, qui ploient eux aussi sous le fardeau de la dette. En outre, les pays qui bénéficient de l'Initiative PPTE restent affligés par des niveaux d'endettement insoutenables.

Les décisions prises lors du Sommet du G-8, en juillet 2005, en ce qui concerne l'annulation de la dette et l'augmentation de l'aide aux pays les plus pauvres d'Afrique contribueront dans une large mesure à alléger le poids de la dette de nombreux pays africains et à libérer plus de fonds pour les activités de développement. Toutefois, ils risquent d'être encore en deçà des besoins de développement et il reste à définir les modalités de mise en place du partenariat et d'apport de ressources financières.

Malgré quelques progrès, les législations sur les brevets continuent de bloquer l'accès aux médicaments essentiels pour lutter contre le paludisme, le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies. Enfin, le fossé entre l'Afrique et les autres pays du monde dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, reste tout aussi profond.

Pourquoi l'Afrique n'est-elle pas près d'atteindre les cibles des OMD ?

Bien que le PIB ait augmenté en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, au cours de la dernière décennie, cette augmentation n'a pas été bien rapide, soutenue, ni générale pour faire sortir les populations de la pauvreté. La croissance économique a surtout été solide dans des pays dotés de ressources, comme le pétrole et les minerais. À une ou deux exceptions près, les pauvres n'ont pas profité des fruits de cette croissance.

Pour assurer la croissance et réduire la pauvreté, il faut promouvoir la bonne gouvernance - la capacité et la qualité des pouvoirs publics - et adopter des politiques efficaces et durables en faveur des pauvres. Même si des progrès ont été accomplis au niveau de la gouvernance en Afrique, il reste beaucoup à faire, notamment, dans le domaine de l'obligation redditionnelle, de l'état de droit, de la lutte contre la corruption et de la création d'un climat des affaires favorable pour les investisseurs nationaux ou étrangers¹¹. Malheureusement, nombre d'États ne disposent que d'une faible capacité pour mener à bien leurs activités de base et n'investissent pas suffisamment dans les principaux secteurs sociaux que sont l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement.

L'épidémie de VIH/sida, qui menace l'Afrique, risque de réduire à néant les efforts que déploie le continent pour réaliser les OMD. Dans de nombreux pays, la pandémie a eu pour effet d'affaiblir la croissance économique et d'appauvrir le capital humain, qui constitue la base même du développement social.

L'inégalité entre les sexes demeure préoccupante, alors que, pour atteindre tous les OMD, il importe d'éduquer et d'assurer l'autonomisation des femmes. Un grand nombre de pays n'ont pas adopté une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, qui attache une attention toute particulière à l'égalité et à la non-discrimination. Les guerres et les conflits violents continuent de désorganiser les moyens d'existence, détruire les infrastructures, annuler les acquis et corrompre le climat des investissements.

Une vingtaine de pays africains, soit 40% des pays d'Afrique subsaharienne, ont connu au moins une période de guerre civile ces 40 dernières années. En 2000, environ 20% de la population d'Afrique subsaharienne vivait dans un pays en état de guerre. Nombre d'autres pays étaient le théâtre de conflits de faible intensité. Les conflits civils ont eu des incidences directes ou indirectes sur le développement, provoqué des souffrances humaines et dégradé l'environnement^{12 13}.

Tableau 4: Taux de croissance sous-régionaux en Afrique

Région	Dépenses mensuelles par habitant (1985)*	Pauvreté en 1999 (indice numérique)**	Coefficient de Gini (en pourcentage) – milieu des années 90	Taux de croissance du PIB régional requis (en pourcentage)*	Taux de croissance réel moyen du PIB (en pourcentage) 1999-2003
Afrique du Nord	122	1,9	37	5,6	4,2
Afrique de l'Ouest	53	59,5	43	7,6	3,2
Afrique centrale	77	38,8	42,3	6,7	4,4
Afrique de l'Est	38	37,0	43,4	8,1	3,5
Afrique australe	90	28,1	47,4	6,2	2,7
Total	76	37	44	6,7	3,6
(Afrique subsaharienne)	65	42,4	43	7,1	3,1

Source: *CEA 1999 et **estimations de Povocalnet et de la CEA.

Objectif 1

Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cibles

- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour
- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- **Pauvreté:** Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Ghana, Lesotho, Libye, Maroc, Maurice, Ouganda et Tunisie
- **Malnutrition infantile:** Botswana, Égypte, Gambie, Mauritanie, Soudan, Tchad et Tunisie
- **Sous-alimentation globale:** Algérie, Angola, Égypte, Ghana, Libye, Malawi, Maroc et Tunisie

Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous

Cibles

- Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires, d'ici 2015

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- **Taux nets de scolarisation et d'achèvement du cycle d'études:** Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Cap-Vert, Égypte, Gabon, Maurice, Namibie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Togo, Tunisie et Zimbabwe



Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cibles

- Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- **Enseignement primaire:** Botswana, Lesotho, Maurice, Namibie, Rwanda, Swaziland et Zimbabwe
- **Enseignement secondaire:** Algérie, Botswana, Lesotho, Libye, Namibie, Rwanda et Tunisie



Objectif 4

Réduire la mortalité infantile

Cibles

- Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- Algérie, Cap-Vert, Égypte, Libye, Maroc, Maurice, Seychelles et Tunisie



Objectif 5

Améliorer la santé maternelle

Cibles

- Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- Algérie, Botswana, Cap-Vert, Égypte, Gambie, Libye, Maroc, Maurice et Tunisie

Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cibles

- Stopper, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle
- Maîtriser, d'ici 2015, le paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer à inverser la tendance actuelle

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- **VIH/sida:** Algérie, Botswana, Égypte, Libye, Maroc, Ouganda, Tunisie et Zimbabwe.
- **Paludisme:** Algérie, Bénin, Cameroun, Comores, Égypte, Gambie, Guinée-Bissau, Kenya, Libye, Maroc, République centrafricaine, Rwanda et Tunisie
- **Tuberculose:** Afrique du Sud, Algérie, Angola, Égypte, Gabon, Gambie, Libye, Madagascar, Maroc, Swaziland, Tunisie et Zambie



Objectif 7

Assurer un environnement durable

Cibles

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
- Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base
- Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020

Pays susceptibles d'atteindre les cibles

- **Développement durable (zones forestières):** Algérie, Cap-Vert, Égypte, Gambie, Libye, Maroc, Swaziland et Tunisie
- **Accès à l'eau potable (zones rurales):** Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burundi, Égypte, Gambie, Ghana, Malawi, Maurice, Namibie et Tanzanie
- **Accès aux services d'assainissement (zones urbaines):** Algérie, Égypte, Ghana, Libye, Maroc, Maurice et Tunisie



Objectif 8

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cibles

- Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire
- S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés (notamment par l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté)
- Répondre aux besoins particuliers des États enclavés et des petits États insulaires en développement
- Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme
- En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes
- En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement
- En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous



Commission économique pour l'Afrique
<http://www.uneca.org>

3. Un nouveau départ pour l'Afrique

Il faudra un changement radical pour pouvoir réellement renverser les tendances actuelles dans le domaine du développement économique et humain en Afrique. La communauté internationale dispose de technologies qui ont fait leurs preuves, d'un consensus sur la politique à suivre et des ressources financières nécessaires pour atteindre les Objectifs et transformer la vie de milliards d'êtres humains¹⁴. En dépit de l'insuffisance notable des taux de croissance requis pour réaliser les OMD (voir tableau 4), les pays africains ont encore une chance d'atteindre la plupart des cibles.

Les pays ne peuvent atteindre les OMD que grâce à une augmentation massive des investissements publics, au renforcement des capacités, à la mobilisation des ressources nationales et à l'APD, et ce dès cette année. Pour ce faire, il convient d'intégrer les OMD dans des stratégies de développement globales comportant des volets prévoyant une forte croissance et la création d'emplois, ainsi que l'amélioration des structures et des pratiques de gouvernance.

L'Afrique a besoin d'un financement de l'ordre de 10 à 20% du PIB pour atteindre les OMD¹⁵. Le montant des ressources nationales permettant d'atteindre les Objectifs devraient augmenter d'un montant équivalant à 4% du PIB. En outre, la plupart des pays africains connaissent un «déficit d'impôt» - écart entre l'impôt dû et l'impôt perçu - de plus de 40%. Par conséquent, l'amélioration de l'administration fiscale (simplification des règles, progrès dans l'acquittement des obligations fiscales, fréquence des contrôles) permettrait de réduire, dans une large mesure, le déficit et d'accroître les recettes fiscales. Les importants apports au titre de l'APD ont permis de financer les secteurs de l'éducation et de la santé dans plusieurs pays africains.

Les actions “à gain rapide” amélioreront des millions de vies et donneront de l'élan à la croissance

«Gains rapides» et stratégies à moyen terme pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre effectives, le Projet Objectifs du Millénaire met l'accent sur un ensemble de mesures à «gain rapide» que les pays en développement et les pays développés devraient conjointement lancer dès cette année pour améliorer les conditions de vie de millions de personnes et stimuler la croissance économique. Un grand nombre d'entre elles sont à la portée des gouvernements africains, qui peuvent saisir cette occasion pour forger un partenariat efficace avec la communauté internationale¹⁶. Il s'agit notamment des mesures suivantes:

Gains rapides

- Distribuer gratuitement des moustiquaires ou des médicaments antipaludiques à tous les enfants dans les régions infestées par le paludisme, d'ici à la fin de 2007;
- Supprimer les frais de scolarité dans les écoles primaires et la facturation des services de santé essentiels, qui seront compensés par une augmentation des financements des donateurs, le cas échéant, d'ici à la fin de 2006;
- Mener à bonne fin la campagne visant à porter à trois millions le nombre des malades du sida dans les pays en développement qui suivent un traitement antirétroviral, d'ici à la fin de 2005;
- Étendre les programmes de distribution de nourriture dans les écoles à tous les enfants dans les endroits où sévit la famine en utilisant des denrées alimentaires produites localement, au plus tard à la fin de 2006;
- Reconstituer massivement les éléments nutritifs des terres pauvres en nutriments des petits exploitants, grâce à la distribution gratuite d'engrais d'ici à la fin de 2006.

Cette liste de mesures «à gain rapide» n'est qu'un début. À moyen terme, les gouvernements africains devraient envisager l'adoption des mesures suivantes:

Stratégies à moyen terme

I. Intégrer les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les cadres globaux de développement, ainsi que dans les programmes de réduction de la pauvreté et de gestion macroéconomique

Cette stratégie permet de promouvoir l'appropriation et l'engagement au niveau national et d'établir un ordre de priorité dans les dépenses publiques. Il faudra recourir aux trois principales approches ci-après:

- Adopter les cibles et les indicateurs des OMD pour les cadres de développement national, utiliser les indicateurs de suivi du développement humain et inclure l'évaluation des politiques et mesures macroéconomiques en se fondant sur les indicateurs des OMD;
- Déterminer l'apport des divers secteurs pour atteindre les Objectifs. Les incidences sur le bien-être des individus et des collectivités devraient être évaluées et communiquées à toutes les parties prenantes. Par

exemple, pour atteindre le premier des Objectifs du Millénaire, le type d'infrastructure (systèmes de transports des produits alimentaires et de stockage, etc.) qu'il faut mettre en place;

- Faciliter l'apprentissage mutuel au niveau des décideurs africains en se fondant sur les meilleures pratiques en matière de conception et de mise en œuvre de politiques, avec le concours d'institutions régionales telles que la CEA, la BAD, l'UA et les communautés économiques régionales (CER).

2. Élaborer des stratégies globales, axées sur l'individu, simples, peu coûteuses mais efficaces pour les programmes relatifs aux OMD

Les principales stratégies consistent notamment à:

- a) Mobiliser les populations en vue d'une action conjointe
 - Recourir à la participation pour que les citoyens et les collectivités prennent en charge, dans une large mesure, les politiques et les programmes, en tant qu'acteurs et bénéficiaires;
 - Encourager le dialogue entre les parties prenantes au développement – gouvernements, secteur privé, société civile et collectivités - en utilisant les techniques les plus récentes de communication pour le développement, notamment les radios communautaires, la vidéo et l'utilisation généralisée et durable des technologies de l'information et de la communication (TIC) en milieu urbain et rural.
- b) Investir dans les ressources humaines
 - Accroître l'investissement dans le secteur de l'éducation, secteur à forte intensité de compétences, et déployer effectivement les ressources humaines pour la prestation de services sociaux;
 - Veiller à ce que le taux de scolarisation dans le primaire augmente, en relevant le taux d'achèvement des études primaires grâce à la mise en place de programmes globaux d'alimentation dans les écoles, à la suppression des frais de scolarité et à la sensibilisation des parents aux avantages de l'éducation;
 - Promouvoir la parité dans l'enseignement, non seulement au niveau du primaire, mais également dans le secondaire et à l'université, en particulier en investissant dans la création d'internats et de moyens de transport pour les filles;
 - Veiller à ce que les programmes comprennent la santé en matière de procréation, des informations concernant les droits et l'accès

aux ressources et la nécessité de participer aux activités politiques et économiques;

- Adapter la formation professionnelle et l'enseignement aux besoins de l'emploi dans les secteurs public et privé;
- Investir dans la production vivrière en utilisant des technologies éprouvées dans l'agriculture et le développement rural;
- Promouvoir la santé maternelle et infantile durable en améliorant la nutrition, en encourageant l'allaitement maternel, l'utilisation de moustiquaires imprégnées et en améliorant l'assainissement dans les communautés;
- Promouvoir la connaissance des notions de base du programme de lutte contre le VIH/sida en matière de prévention¹⁷: abstinence, monogamie ou diminution du nombre de partenaires sexuels, utilisation correcte et systématique des préservatifs et le partenariat avec les fabricants de produits pharmaceutiques pour fabriquer des médicaments génériques.

c) Investir dans l'infrastructure

- Accroître l'investissement dans l'infrastructure, notamment la construction de routes de desserte et de marchés dans les zones rurales, assurant des liens commerciaux entre les secteurs et les communautés;
- Renforcer le commerce transfrontières en améliorant l'infrastructure des transports et des communications et en simplifiant les procédures douanières;
- Promouvoir les partenariats public/privé pour assurer efficacement les services en ce qui concerne l'électricité, l'eau et l'assainissement.

3. Formuler et promouvoir des politiques de croissance économique bien ciblées, inclusives et favorables aux pauvres

Les politiques favorables aux pauvres permettent d'accroître les revenus des pauvres à un rythme au moins égal au taux de croissance global de l'économie, ce qui a pour effet de réduire les inégalités de revenu, l'incidence et l'ampleur de la pauvreté¹⁸. Compte tenu de la structure des économies et des populations africaines, ces politiques pourraient consister à:

- Diversifier l'activité économique dans les zones rurales, pour réduire l'irrégularité des revenus dans ces zones, en créant des activités

La croissance et le développement ne se concrétiseront qu'avec une bonne gouvernance

économiques secondaires fondées sur l'agriculture, en favorisant l'écotourisme et en créant des liens avec les marchés urbains;

- Recenser et promouvoir des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et ayant un potentiel de croissance.

4. Améliorer et simplifier l'administration des systèmes et institutions de gouvernance

La paix et la sécurité, une croissance stable et le développement durable passent par la bonne gouvernance aux niveaux de la communauté et du pays, et dans les entreprises. Il faudrait s'employer à:

- Décentraliser l'administration publique, pour mieux respecter le principe de l'obligation redditionnelle et mobiliser les communautés en vue d'une utilisation efficace des programmes publics et du suivi de leur mise en oeuvre;
- Établir l'ordre de priorité des dépenses publiques en recouvrant efficacement les impôts, en établissant des partenariats et en associant les utilisateurs finals à l'établissement de systèmes reposant sur le principe de la transparence et de l'obligation redditionnelle;
- Accroître l'investissement dans les institutions de gouvernance de l'administration publique, du maintien de l'ordre et de la sécurité collective.

5. Mobiliser et améliorer la qualité des ressources financières nationales

Il faudrait exploiter convenablement les ressources nationales et les accroître:

- En s'efforçant de mobiliser des ressources pour combler le déficit de financement et réaliser les OMD;
- En mobilisant l'épargne intérieure et en améliorant l'infrastructure bancaire et financière, en améliorant la transparence des investissements et en assurant la stabilité macroéconomique, sociale et politique;
- En améliorant le fonctionnement de l'administration fiscale pour accroître les recettes publiques, récompenser ceux qui s'acquittent de leurs engagements et dissuader l'évasion et la fraude fiscales;
- En améliorant l'efficacité de l'affectation des dépenses publiques, en adoptant des systèmes de suivi des dépenses publiques, pour veiller à ce que les fonds alloués soient consacrés aux activités prévues;

-
- En veillant à ce que les budgets nationaux tiennent compte des spécificités de chaque sexe et aux aspects intersectoriels des OMD;
 - En encourageant les partenariats public-privé pour la prestation de services sociaux.

6. Renforcer les partenariats et systèmes régionaux et internationaux qui présentent des possibilités pour le commerce, dans l'intérêt des économies africaines

Les mesures à prendre consistent notamment à:

- Harmoniser les initiatives régionales et internationales relatives aux OMD avec le Consensus de Monterrey;
- Appuyer les programmes du NEPAD, en particulier ceux qui visent à faciliter la fourniture de «biens publics régionaux» tels que les réseaux de transport internationaux;
- Recourir au Mécanisme d'évaluation intra-africaine pour améliorer la gouvernance et la prise en charge par les populations du processus de développement;
- Encourager les donateurs à tenir les engagements en ce qui concerne le volume de l'aide [0,7% du revenu national brut (RNB)];
- Mettre en œuvre des mesures pour améliorer la qualité de l'aide: réduire l'aide liée, accroître l'élément de subvention, apporter une aide budgétaire directe et améliorer le choix des objectifs, la coordination, la prévisibilité, l'harmonisation et la mise en adéquation des ressources;
- S'employer à alléger la dette non viable, en particulier pour les pays sortant de conflits et les moins avancés et d'autres pays à l'économie fragile;
- Prendre les mesures d'incitation nécessaires pour mobiliser les ressources humaines et financières de la diaspora africaine des autres continents.

4. Conclusion

Les pays africains se sont véritablement efforcés d'intégrer les OMD dans leurs plans et budgets nationaux et les ont également harmonisés avec les objectifs du NEPAD. Toutefois, compte tenu des tendances et contextes actuels, à quelques exceptions près, le continent africain n'atteindra pas la plupart des OMD dans les délais fixés.

Si les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement utilisent comme il convient les ressources actuelles et potentielles, l'Afrique pourrait atteindre la plupart des OMD. L'amélioration des résultats passe par l'engagement politique et social, la stabilité macroéconomique, la paix et la sécurité, ainsi que par l'information et les activités de plaidoyer, la participation et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Le véritable défi à relever consiste à s'assurer que les programmes pris en charge intégralement par les parties prenantes africaines sont interconnectés et qu'ils répondent globalement aux besoins de l'Afrique en matière de développement, sont mis en œuvre en temps utile, s'inscrivent dans la durée et sont réalistes.

Bibliographie

Clemens, M. Ch. Kenny et T.J. Moss (2004): *The Trouble with the MDGs: Confronting Expectations of Aid and Development Success*. Centre for Global Development, Working Paper No. 40, Washington D.C.

Commission pour l'Afrique (2005). *Notre intérêt commun*. Rapport de la Commission pour l'Afrique, Londres.

Collier. P., Hoeffler C. (2000). *On the Incidence of Civil War in Africa*, Department for International Development, Londres.

Commission économique pour l'Afrique (1999). *Rapport économique sur l'Afrique 1999*, Addis-Abeba.

CEA (2004a). *Rapport économique sur l'Afrique: Libérer le potentiel commercial de l'Afrique*, Addis-Abeba.

CEA (2004b). *Scoring African Leadership for Better Health*, Nairobi.

CEA (2004c). *Étude des conditions économiques et sociales en Afrique 2004-2005*. Rapport présenté à la Conférence des Ministres africains des finances à Abuja (Nigéria).

CEA/OCDE (2005). *Efficacité du développement en Afrique - Engagements et résultats: mettre en pratique la responsabilité mutuelle*, Addis-Abeba.

Elbadawi, Ibrahim et Nicholas Sambanis (2000). "Why Are There So Many Civil Wars in Africa? Understanding and Preventing Violent Conflict", *Journal of African Economies*, Volume 9, Number 3, Oxford University Press, Oxford.

Fosu, Augustin K. et Collier, P. , eds. (2005). *Post conflict Economies in Africa*. International Economic Association. Palgrave Macmillan, New York.

Fosu, Augustin K. (2005). *Inequality and the Growth Poverty Nexus: Evidence from Sub-Saharan Africa*, CEA, Addis-Abeba.

Gouvernement gambien, avec l'assistance du PNUD (2003). *Millennium Development Goals: Progress Report*, Banjul.

Organisation internationale du Travail (2004). *Le VIH/sida dans le monde du travail: évaluation mondiale, répercussions et réponses*, Genève.

Jahan, Selim (2003). *Achieving Millennium Development Goals: Partnership and Participation*. PNUD, New York.

NEPAD (2005). *Promoting and Monitoring MDGs in African Countries. A Synthesis Report*, Pretoria.

ONUSIDA (2004). *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida*, Genève.

UNESCO (2004). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, Paris.

Organisation des Nations Unies (2005): *Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement 2005*, Secrétariat de l'ONU, New York.

Projet Objectifs du Millénaire (2005). *Investir dans le développement: Plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement*, Secrétariat de l'ONU, New York.

Banque mondiale (2003). *Base de données de la Banque mondiale sur l'Afrique 2003* (CD-Rom), Washington D.C.

Banque mondiale (2004), *Indicateurs du développement dans le monde 2004* (CD-Rom), Washington D.C.

Organisation mondiale de la santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (2004). *Atteindre les OMD en matière d'eau potable et d'assainissement - Évaluation des progrès à mi-parcours*, New York.

Organisation mondiale de la santé (2005). *Rapport sur la santé dans le monde 2005 - Donnons sa chance à chaque mère et à chaque enfant*, Genève. <www.who.int/whr/2005/fr/>

Notes de fin de document

¹ En février 2005, lors d'une session de la Commission du développement social, le Secrétaire général a rappelé qu'il était nécessaire de considérer les OMD non pas comme une solution aux problèmes de développement mais comme «une action concertée visant à combler 'le déficit d'action', accumulé à la suite de plusieurs conférences et sommets mondiaux», en particulier depuis le Sommet mondial pour le développement social. Pour plus de détails sur cette position, voir le rapport du Secrétaire général intitulé «Examen de la poursuite de l'application des textes issus du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale» (document E/CN.5/2005/6).

² «Revue de la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD): une position commune africaine», 2005, produite par l'Union africaine (UA), en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), la CEA, le NEPAD et le PNUD.

³ ONU (2005).

⁴ Les moyennes régionales sont calculées comme la moyenne des données nationales, pondérée en fonction de la population, pour les pays disposant de données suffisantes. Compte tenu des données disponibles, seuls 41 pays ont été pris en compte.

⁵ OMS (2005), ONU (2005).

⁶ Ibid; CFA, 2005.

⁷ Banque mondiale, 2003.

⁸ OMS, UNICEF, 2004.

⁹ CEA (2004b), Rapport économique sur l'Afrique 2004.

¹⁰ Lors d'un sommet économique parrainé par l'ONU et tenu à Monterrey (Mexique) en 2002, les États Membres ont réaffirmé, aux termes du Consensus de Monterrey, la nécessité d'accroître l'APD accordée aux pays en développement de 50 milliards de dollars, soit 0,7% du revenu national brut des pays les plus riches du monde.

¹¹ CEA (2004b), Rapport économique sur l'Afrique, 2004.

¹² Elbadawi et Sambanis, 2000. On estime que, pendant les périodes de guerre civile, le taux de croissance du PIB par habitant diminue de 2,2 points de pourcentage. En outre, au cours des cinq ans suivant une guerre, le PIB par habitant diminue encore de 2,1 points de pourcentage.

¹³ Fosu et Collier, 2005.

¹⁴ Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, 2005.

¹⁵ CEA, 2004a.

¹⁶ Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, 2005.

¹⁷ ONUSIDA, 2004.

¹⁸ Fosu, 2005.

Annexe: Déclaration ministérielle

*Trente-huitième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique
Abuja, le 15 mai 2005*

Nous, Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Abuja les 14 et 15 mai 2005 sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), reconnaissons qu'une volonté politique résolue, accompagnée de mesures audacieuses et énergiques, est nécessaire pour créer les conditions propices à une croissance économique soutenue et à l'élimination de la pauvreté, ainsi qu'à la promotion du développement durable en Afrique. L'urgence est indéniable si l'on considère que cinq ans se sont déjà écoulés depuis le lancement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et que l'échéance finale est dans 10 ans à peine.

Après avoir examiné le thème de notre Conférence, «*Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique*», nous réaffirmons l'importance vitale de ces Objectifs comme cadre pour réduire la pauvreté et faire progresser le développement en Afrique.

Le consensus mondial en faveur de la réalisation des OMD est des plus appréciables et offre de nouvelles possibilités de collaboration élargie en vue de la réduction de la pauvreté. Nous sommes convaincus que la réalisation des OMD sera une étape décisive sur la voie du développement durable d'envergure auquel nous aspirons.

Nous sommes encouragés par les progrès enregistrés dans certaines parties de notre continent, et dans plusieurs de nos pays, en ce qui concerne la réalisation de certains OMD, y compris dans des pays connaissant de graves contraintes financières. Toutefois, le tableau général n'est pas satisfaisant et il faut progresser beaucoup plus rapidement, sur une plus grande échelle. Il est désormais indispensable de passer en revue les progrès accomplis et les obstacles rencontrés afin d'en tirer des enseignements et de devenir plus opérationnels. À cet égard, nous appuyons l'élaboration d'une position commune africaine sur l'examen de la réalisation des OMD.

Au vu de la tenue prochaine de plusieurs débats de haut niveau, notamment le Sommet de l'Union africaine en juillet, le Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur le financement du développement en juin, le Sommet du G-8 à Gleneagles (Écosse) en juillet, ainsi que la session de l'Assemblée générale consacrée à l'examen au sommet des OMD, en septembre, nous souhaitons définir certaines des mesures fondamentales que nous devons prendre, en tant que décideurs, pour réaliser les OMD en Afrique et indiquer celles que la communauté internationale doit prendre pour nous permettre de réaliser nos objectifs.

Accroître et partager les fruits de la croissance

Il est indéniable que les progrès dans la réduction significative de la pauvreté et la réalisation des OMD ont été entravés parce que la croissance économique était insuffisante et que les bénéfices de la croissance réalisée n'ont pas été, dans la majorité des cas, répartis entre toutes les couches de la société. En allant de l'avant, il sera important d'accentuer la croissance dans les secteurs qui peuvent créer davantage d'emplois et d'investir davantage dans les domaines comme la santé et l'éducation, qui forment les capacités humaines susceptibles de participer à l'activité économique productive.

La faiblesse de la gouvernance, l'impact du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et d'autres maladies, l'inégalité des sexes, les conflits violents et les capacités inadaptées, ainsi que l'insuffisance de l'investissement public et de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures limitent également la croissance et la diffusion de ses fruits. Nous devons donc mettre au point des stratégies holistiques et complètes pour résoudre de nombreux problèmes simultanément.

Nous sommes convaincus que la voie à suivre passe par l'accélération d'une croissance économique largement partagée, soutenue et créatrice d'emplois, dans le contexte de l'amélioration de la gouvernance, y compris une transparence accrue et une réduction de la corruption, ainsi qu'une meilleure mise en valeur des ressources humaines, en particulier les femmes d'Afrique qui sont exclues depuis longtemps de la pleine participation économique à nos sociétés. Des niveaux élevés de croissance soutenue fourniront les ressources et les capacités nécessaires aux dépenses sociales requises pour s'attaquer de front à la pauvreté, tout en créant les emplois nécessaires pour aider les populations à améliorer leur situation.

Conformément à la Déclaration du Sommet de l'Union africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté tenu en 2004 au Burkina Faso, nous nous engageons à élaborer des stratégies pour créer des emplois productifs et décents destinés aux hommes, aux femmes et aux jeunes d'Afrique, ainsi qu'à traiter expressément les questions de création d'emplois dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Vers l'appropriation locale et l'élaboration de stratégies nationales plus efficaces de croissance et de réduction de la pauvreté

Si des progrès sensibles ont été enregistrés au cours des cinq dernières années dans le processus des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) – sous forme notamment d'investissements plus importants dans l'éducation et la santé, ainsi que d'une meilleure gestion des finances et des dépenses publiques – il faut s'employer davantage à renforcer l'appropriation et la mise en œuvre des stratégies par les pays. Les gouvernements africains doivent formuler et mettre en application des politiques de croissance et de réduction de la pauvreté intégrant les OMD en tant qu'Objectifs clefs ainsi que la croissance et l'emploi, en prévoyant le renforcement des capacités à tous les niveaux concernés par l'application de ces politiques.

Il faut donner aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté une portée plus vaste et un horizon plus éloigné et renforcer leur appropriation par l'intermédiaire de consultations significatives entre parties prenantes, en s'attaquant aux problèmes d'égalité des sexes, de croissance démographique et de capacités ainsi qu'aux questions régionales, y compris les migrations et d'autres politiques relatives à des biens collectifs régionaux. Par ailleurs, il est nécessaire de s'intéresser aux réalités propres aux pays, en accordant une attention particulière aux besoins spéciaux des pays les moins avancés, des économies sortant d'un conflit et d'autres économies fragiles. Les travaux du Groupe de réflexion africain sur les stratégies de réduction de la pauvreté mis en place par la CEA nous ont beaucoup appris. Il ressort à présent de ces consultations que nous devons nous concentrer sur le contenu des stratégies de croissance et de développement plutôt que sur les aspects formels des stratégies de réduction de la pauvreté.

Accorder plus d'importance au commerce, à l'infrastructure et à l'agriculture

La réduction de la pauvreté passe par la croissance et la croissance passe par l'expansion des marchés et un accès bien meilleur aux marchés du continent et aux marchés internationaux. Le commerce est un puissant moteur de la croissance. Nous tenons donc à souligner l'importance, pour le continent, d'un système commercial multilatéral juste, non discriminatoire, prévisible et fondé sur des règles. Il faut également améliorer considérablement l'accès aux marchés, en particulier dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs d'exportation revêtant un intérêt pour les pays africains. Au sein de l'Afrique, nous devons mettre à profit les initiatives régionales pour ouvrir nos marchés et encourager le commerce des biens et des services entre États membres. Nous préconisons l'élimination des mesures d'appui intérieur faussant les échanges commerciaux et des subventions à l'exportation ayant des conséquences néfastes sur les exportations de produits africains. Il est par conséquent nécessaire que tous les membres de l'OMC œuvrent au succès de la sixième Conférence ministérielle de l'OMC, prévue en décembre à Hong Kong, et qui ouvrira la voie à une conclusion rapide du Cycle de négociations commerciales de Doha en 2006.

De notre côté, et pour nous assurer que l'élargissement des marchés produise l'impact requis sur la pauvreté, nous devons réfléchir et agir collectivement. Que ce soit dans des secteurs tels que le transport, ou en relation avec les biens publics régionaux, la recherche et la vulgarisation agricoles, la santé maternelle et infantile, la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres maladies, des approches régionales nous sont nécessaires. Les communautés économiques régionales sont cruciales pour l'action collective. À ce titre, l'action tendant à les rationaliser, à harmoniser leurs activités et à leur permettre de mieux exécuter les programmes au niveau sous-régional consolidera, dans une grande mesure, les efforts visant à réaliser les OMD.

Étant donné son importance critique pour le développement, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique, le secteur de l'agriculture mérite une

attention particulière. Il emploie quelque 60% de la population active totale de l'Afrique et fait vivre 90% des habitants des zones rurales; pourtant, il est miné de problèmes tels que la fragmentation et le sous-développement des marchés, l'absence d'accès à l'information, au financement et à la terre, la médiocrité de l'infrastructure ainsi que la vulnérabilité aux chocs extérieurs et les barrières commerciales. Il faut de toute urgence accroître l'investissement dans le développement intégré de l'eau et de l'agriculture et soutenir et appliquer le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD. Nous recommandons instamment des mesures pour promouvoir les partenariats secteur public-secteur privé afin d'apporter des ressources au secteur et assurer le développement de son infrastructure.

À cet égard, reconnaissant que le secteur privé est le principal moteur de la croissance, nous prenons la résolution de nous attacher davantage à la création d'un environnement qui lui soit propice, notamment par l'instauration de la paix et de la sécurité, la mise en place d'institutions publiques de qualité qui encouragent l'efficacité, des améliorations de l'infrastructure physique, la protection de l'environnement et des ressources naturelles, conformément aux objectifs du NEPAD, de même que d'autres formes de soutien pour faciliter l'utilisation d'un capital humain et d'une technologie de qualité.

Touchant à tous les secteurs de l'économie et de la gouvernance, les lacunes en matière de capacités constituent un grand frein au progrès. Dans ce contexte, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de développer les capacités de manière intensive et généralisée et de les retenir pour renforcer la gouvernance et d'autres efforts de développement. Les efforts visant à tirer parti des compétences des Africains de la diaspora doivent être renforcés, parallèlement à l'amélioration des compétences, du savoir et de l'expérience, au niveau interne. Nous nous félicitons du travail qu'accomplit l'Initiative africaine concertée sur la réforme du budget (CABRI) pour renforcer les capacités de gestion des finances publiques. Reconnaisant le rôle crucial que des statistiques fiables jouent dans l'évaluation et le suivi des progrès accomplis sur la voie des OMD, nous accorderons une plus grande attention au développement de fortes capacités statistiques, aux niveaux national et régional, et encourageons les donateurs à faire de même.

Financer une «grande poussée» en faveur de l'Afrique

Le développement économique de l'Afrique est entre les mains des Africains et nous sommes déterminés à réaliser les OMD d'ici à 2015. Aussi, nous approuvons l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport *«Dans une liberté plus grande»* selon lequel les pays en développement doivent concevoir, d'ici à 2006, des stratégies nationales concrètes pour réaliser les OMD, déterminer les besoins financiers et s'engager à effectuer les investissements publics nécessaires. Par-dessus tout, nous, pays africains, devons nous efforcer davantage de mobiliser nos ressources intérieures pour réaliser lesdits Objectifs.

Nous reconnaissons toutefois que, dans l'immédiat, nos progrès sur la voie des OMD ne peuvent être accélérés que par un accroissement important des ressources extérieures. Notre capacité d'absorber l'aide s'est accrue et il nous est donc possible d'utiliser les ressources supplémentaires à bon escient. C'est pourquoi nous prenons bonne note de l'appel lancé dans le rapport de la Commission pour l'Afrique demandant à la communauté internationale de donner «une grande poussée» à l'appui financier en faveur de l'Afrique, conformément à l'engagement pris au niveau mondial de réaliser les OMD et, en particulier, à la proposition de la Commission tendant à créer un important fonds pour développer l'infrastructure africaine.

La Commission pour l'Afrique a demandé que soit doublée l'aide officielle au développement de l'Afrique et elle propose la création d'un mécanisme international de financement pour gérer les flux d'aide en amont et renforcer la prévisibilité et la planification. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU propose également une augmentation substantielle de l'aide en vue de la porter à 0,7% du produit national brut des pays développés, conformément à l'objectif défini à Monterrey. Nous félicitant vivement de ces propositions, nous demandons aux dirigeants du G-8 de s'engager, durant le Sommet de Gleneagles prévu en juillet, à honorer leurs promesses actuelles concernant l'APD et à aider à accélérer les progrès en contribuant concrètement au financement de la réalisation des OMD en Afrique, conformément aux recommandations du rapport. Nous pensons que les fonds doivent servir à financer un ensemble complet de mesures d'appui à l'Afrique car il est clair que sans une action simultanée et efficace sur plusieurs fronts prioritaires, il n'y a guère de chance de réussite.

Nous rappelons que nous avons souligné à plusieurs reprises, lors de réunions précédentes, la nécessité de trouver une solution durable au problème de l'onéreux fardeau de la dette de l'Afrique. Tout récemment, lors d'une conférence des ministres africains de l'économie et des finances organisée à Dakar par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec le Gouvernement sénégalais, nous avons demandé de trouver une sortie à l'impasse de la dette durant l'année à venir et sommes convenus de la nécessité d'une action plus radicale de la communauté internationale à cet égard. Une telle action devrait être conforme à la recommandation de la Commission pour l'Afrique tendant à ce que l'allègement de la dette englobe la dette multilatérale, la dette bilatérale – et les pays à faible revenu ne bénéficiant pas de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés – et qu'elle réduise l'encours de la dette et le service de la dette jusqu'à 100%. À cet égard, nous invitons instamment les pays africains à faire preuve de solidarité. Par-dessus tout, le critère fondamental d'allègement de la dette devrait être le financement requis pour la réalisation des OMD et l'objectif fondamental de réduction de la pauvreté. Nous ne saurions trop insister sur l'importance cruciale d'une telle mesure pour permettre à l'Afrique de réaliser les OMD.

Améliorer la gestion de l'aide et la responsabilité mutuelle

Il y a deux ans, à Addis-Abeba, nous attendions avec intérêt de débattre à cette réunion des conclusions d'un rapport commandé par le NEPAD, établi conjointement par la CEA et le Comité d'aide au développement de l'OCDE, sur les moyens d'appliquer et de suivre concrètement la responsabilité mutuelle dans les relations de l'Afrique avec ses partenaires internationaux. Nous avons examiné le rapport - Examen mutuel de l'efficacité du développement dans le contexte du NEPAD - présenté ici à Abuja et nous estimons qu'il constitue un schéma directeur précieux que nous pouvons adopter à l'échelle nationale. Nous réaffirmons que le rapport devrait paraître tous les deux ans, mais nous notons qu'il peut se révéler nécessaire de publier des mises à jour plus fréquentes sur les progrès ou les examens concernant des questions précises, en réponse à des besoins particuliers. Nous proposons qu'à l'avenir les conclusions des études nationales effectuées dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine servent de base pour le suivi des résultats de l'Afrique. Nous demandons au Comité d'aide au développement de l'OCDE de recueillir des renseignements sur les engagements d'aide future à partir d'informations budgétaires et autres, pour aider à renforcer la prévisibilité des flux d'aide en direction de nos pays.

Du côté africain, il faudra également accorder davantage d'attention aux moyens d'améliorer la gestion de l'aide. Les conditions et défis spécifiques varient certes d'un pays à l'autre, mais nos pays partagent bien des problèmes liés à l'imprévisibilité des flux d'APD et au fait que ces flux sont à court terme, que les politiques et pratiques des partenaires peuvent changer et que les types d'instruments d'aide utilisés manquent de souplesse. La possibilité d'une augmentation des flux se dessinant, il faut absolument une architecture ou un cadre africain de gestion de l'aide à travers lequel nous puissions suivre, à l'échelon régional, les flux, la qualité et l'efficacité de l'aide.

L'Afrique et ses partenaires doivent honorer leurs obligations pour faire de la responsabilité mutuelle un outil efficace. Dans le cadre du NEPAD, les dirigeants africains se sont engagés à appliquer des politiques économiques saines, à mettre en place des mesures de bonne gouvernance économique et politique, et à investir dans les êtres humains pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous reconnaissons les progrès accomplis par de nombreux pays africains en ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes, l'adhésion au constitutionnalisme, la pluralité politique, la gestion financière publique et la stabilité macroéconomique. Nous notons en particulier que les gouvernements africains manifestent un grand intérêt pour l'adhésion au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Du côté des partenaires, à travers le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et d'autres initiatives, les partenaires de développement se sont engagés à intensifier les efforts pour renforcer l'aide publique au développement en termes de qualité et de quantité, de composition, d'allocation, de prévisibilité et d'harmonisation avec les stratégies nationales de développement. Nous leur demandons instamment d'honorer ces engagements.

Susciter une plus grande cohérence et une plus grande efficacité institutionnelles

Nous reconnaissons que la CEA continue à jouer un rôle clef dans la promotion du développement social du continent. Maintenant que l'Union africaine a clairement énoncé un programme stratégique et compte tenu de son rôle capital dans la direction politique de la région, nous attendons avec intérêt un renforcement de la collaboration entre la CEA et l'UA.

Nous notons également que la Commission manque de ressources car la demande d'analyses politiques et économiques augmente considérablement, en raison de l'évolution de l'agenda pour le développement de l'Afrique. Nous demandons donc instamment aux États membres d'appuyer les efforts de la CEA en contribuant généreusement au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA), de sorte que la CEA continue à jouer son rôle de grand avocat du développement de l'Afrique.

Nous sommes reconnaissants envers la CEA pour la bonne organisation de la trentehuitième Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Nous remercions également Son Excellence la Ministre des finances de la République fédérale du Nigéria, Mme Ngozi Okonjo-Iweala, pour son excellente conduite de nos débats. Finalement, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à Son Excellence le Président Olusegun Obasanjo et au peuple nigérian pour l'hospitalité chaleureuse qu'ils nous ont dispensée à Abuja.

